



Assemblée générale ordinaire élective FFSA
samedi 27 mars 2021 à 09 h 00
Hôtel Westotel 34 rue de la Vrière - La Chapelle sur Erdre (442450)
en présentiel et en visioconférence.

09 h 00 – 13 h 00 **Assemblée générale ordinaire**

- Rapport moral du président
- Rapport d'activité fédérale
- Rapport du médecin fédéral national
- Rapport de la DTN
- Rapport de gestion par le trésorier
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2021
- Réponses aux questions écrites
- Présentation des résolutions par le secrétaire général
- Présentation des candidats aux postes de membres du comité directeur par le secrétaire général
- Ouverture des votes sur les résolutions et élection des membres du comité directeur
- Résultats des votes
- Réunion du comité directeur nouvellement élu (en présentiel et en visio) pour proposer un président à l'assemblée
- Ouverture des votes du comité directeur pour proposer un président à l'assemblée générale
- Résultats du vote du comité directeur
- Ouverture des votes pour l'assemblée générale pour désigner le président
- Résultat du vote
- Intervention du président élu.

Le déroulement des votes se fera par Internet (smartphone, tablette, ordinateur) sur le site de Sector, société qui accompagne la FFSA depuis des années pour son AG.

Fédération Française du Sport Adapté | 3 rue Cèpré 75015 Paris

Standard : 01 42 73 90 00 | Fax : 01 42 73 90 10 | www.sportadapte.fr

Délégation du ministère des Sports, membre du Comité national olympique et sportif français (CNOSF)

N° Siret : 311 463 210 000 55 | Code APE 9312 Z

Association reconnue d'utilité publique par décret du 26 avril 1999 | J.O du 02 mai 1999



MEMBRE DE

